

États Généraux des radios associatives

13 et 14 juin 2019

ESJ Paris - 107 Rue de Tolbiac, 75013 Paris

(Métro : Olympiades Ligne 14 – Tolbiac Ligne 7)

Edito

Pour ce 25^{ème} rassemblement annuel de la CNRA, nous avons souhaité poursuivre et renforcer une forme plus participative afin de donner encore plus largement la parole aux radios.

Cette initiative novatrice se traduira par des temps de concertations thématiques au cours desquels chacun pourra librement s'exprimer et témoigner en présence d'observateurs du Groupe d'études et de recherches sur la radio (GRER) qui restitueront la synthèse des échanges.

Ces Etats Généraux des radios associatives doivent être un moment fort de concertations. C'est pourquoi nous vous invitons à y participer massivement car ce sont bien les radios qui en seront les principales actrices.

C'est l'occasion de faire entendre votre parole, d'exprimer les difficultés et les inquiétudes face aux grands enjeux d'aujourd'hui : développement du DAB+, financements en baisse, inégalités territoriales...

Nous vous donnons rendez-vous **les 13 et 14 juin** à l'Ecole Supérieure de Journalisme de Paris, un choix doublement symbolique. D'une part car nous serons au cœur de notre métier et nous pourrons échanger avec les étudiants et l'équipe d'enseignant.e.s. D'autre part parce que l'école a été fondée en 1899 par une femme, Dick May, alors même que la place des femmes dans les médias est le fil rouge de ces Etats Généraux.

Autour des temps de paroles qui seront la force de cette rencontre 2019 de la CNRA, nous vous proposons plusieurs nouveautés : une exposition de l'UNESCO « **Femmes rurales sur les ondes** » et un concours pour de courtes productions radiophoniques sur le thème « FEMMES ».

Participez, soyez membres actifs à part entière, plus que jamais vos témoignages sont nécessaires. Ils nous permettront de faire valoir la force de notre secteur et l'importance de la communication sociale de proximité.

Eliane BLIN & Farid BOULACEL,
Co-président.e.s de la CNRA.

États Généraux des radios associatives 13 et 14 juin 2019

ESJ Paris - 107 Rue de Tolbiac, 75013 Paris
(Métro : Olympiades Ligne 14 – Tolbiac Ligne 7)

JEUDI 13 JUIN 2019

9h00 : Accueil et café

9h30 : Ouverture avec mot de bienvenue de la co-présidence de la CNRA et de Madame Nathalie BÉDÉ, sous-directrice de l'École Supérieure de Journalisme de Paris

10h00/12h00 : 2 concertations simultanées

La liberté d'expression est-elle préservée sur nos radios associatives ?

Témoignage : Emmanuelle DAVIET – médiatrice de Radio France

Animation : Jocelyn ABBEY – FRAMA - et Stéphan – CRAL

Comment garantir et préserver la liberté d'expression sur les radios associatives ?
La liberté d'expression : déontologie, liberté et indépendance des radios associatives.

La dépendance financière des radios associatives vis-à-vis des pouvoirs publics menace-t-elle la liberté d'expression ?

Quelle place pour la liberté d'expression sur les radios associatives à l'heure des réseaux sociaux ?

La loi NOTRe 4 ans après, quelle égalité entre les territoires pour les radios associatives de proximité ?

Témoignage : Marie-Claire Martel, représentante au CESE [Conseil économique, social et environnemental] de la vie associative et des fondations, et présidente de la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication (Cofac)

Animation : Simon ATTENNEAU - CRAL - et Fabrice

La loi NOTRe a réduit les délégations générales des collectivités territoriales. Les associations, entre autres celles de nos radios, ont vu leurs subventions diminuer dans toutes les nouvelles Régions, jusqu'au niveau des petites collectivités. La récente pression des élus et du mouvement social ont contraint l'Etat à annoncer dans « le Grand Débat », une révision de la loi pour une meilleure décentralisation. Quelles peuvent être les retombées dont seraient bénéficiaires les radios associatives ?

12h00/13h00 : Inauguration de l'exposition de l'UNESCO

« Femmes Rurales sur les Ondes »

en présence de **Madame Marlène SCHIAPPA**, Secrétaire d'Etat chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations (sous réserve)

Plus d'infos sur l'exposition : <https://fr.unesco.org/news/exposition-lunesco-radios-locales-femmes-rurales-presentee-principale-conference-genre>

13h00/14h00 : Buffet

14h00/15h30 : 2 concertations simultanées

En avant le DAB +

Témoins : Jean-Marc DUBREUIL, responsable France du WorldDAB+ / CSA / Médiamétrie / TDF / Frank JEHL - FARA / Jean-Marc COURREGES- CÉNAC – ARRA

Animation : Fabrice HENRIOT - AURA FM

Après la dernière vague de sélection, quelle place pour les radios associatives ?
Zones rurales, de montagne ou périurbaines, le DAB+ : nouvelle fracture numérique ?
Quelles solutions existent pour diffuser en DAB+ ?
Comment élaborer son dossier de candidature ?

La voie des femmes dans les radios associatives

Témoin : Françoise LABORDE, présidente d'honneur de l'Association Pour les Femmes Dans les Médias (sous réserve)

Animation : Perla DANAN – ARRA – et Delphine SÉVENO – FRAMA

Pour savoir quelle part occupent les femmes à la télé et à la radio, l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) a réalisé la plus grosse étude jamais menée sur le sujet : 700 000 heures de programmes analysées par une intelligence artificielle chargée de différencier les voix d'hommes et de femmes, chaîne par chaîne, depuis 2001.

Et les résultats montrent bien qu'il reste des progrès à faire en ce qui concerne l'égalité du temps de parole homme/femme. En moyenne, les prises de parole des femmes à la radio représentent 32,1 % du temps total.

On note quand même une augmentation du temps de parole des femmes au fil des années. En moyenne, le temps de parole féminin a augmenté de presque 10 % pour les radios (entre 2001 et 2018).

Bénévoles, journalistes, techniciennes, responsables d'antenne ou animatrices, les femmes participent à tous les niveaux de contenus et de fonctionnement d'une radio associative.

Parités et égalités sont-elles au cœur de la vie de nos médias ?

Le traitement de l'actualité ou l'animation d'un programme par une femme ont-ils une sensibilité ou une identité particulière ?

Discrimination et harcèlement sont-elles des pratiques perceptibles au sein de nos médias sociaux de proximité ?

JEUDI 13 JUIN 2019

16h00/17h00 : Atelier.

Création radiophonique : quel soutien à la création ?

Intervenantes : Karine LE BAIL, présidente de la Commission sonore SCAM (sous réserve) et Siham MINEUR – ARRA

Animation : Guillaume DELORME – ARRA

Quel est le paysage de la création radiophonique aujourd'hui en France ?
Y'a-t-il une effervescence autour de la création radiophonique ?
Quels moyens et quels financements sont donnés aujourd'hui pour la création radiophonique ?

17h00/18h00 : Atelier.

L'art des nouveaux contenus : les podcasts

Intervenant.e.s : Claire RICHARD, auteure de fiction / Sabine ZOVIGHIAN, réalisatrice / et Michaël LAHCEN – FFRC.

Animation : Michaël LAHCEN – FFRC

Podcasts natifs, replay, podcasts narratifs, enquête, fiction, diary podcast... les formats se diversifient, les plateformes de diffusion se multiplient...
Les auditeurs changent leur mode d'écoute en profondeur.
Comment les radios associatives peuvent-elles se saisir de cette opportunité pour mettre en valeur leur offre ?
Comment mettre à profit 40 ans d'innovation et de créativité des radios associatives dans la réalisation de ces nouveaux produits ?

18h15/20h15 : **Assemblée Générale de la CNRA**

20h15 : Echanges conviviaux autour d'un verre.

Vendredi 14 juin 2019

9h00 : accueil et café

10h00/12h30 : Séance plénière de restitution des concertations

en présence des représentant.e.s du Ministère de la Culture, CSA, ESJ, SCAM, autres institutions.

Rapporteur : Groupe d'études et de recherches sur la radio (GRER)

Animation : Patricia PORTAFAIX – AURA FM – et Manon FOUCAULT – FRAMA

12h30/14h00 : Buffet / Résultat du concours création radiophonique « Femmes » et remise des prix

14h00/16h00 : Speed Dating avec les étudiant.e.s de l'ESJ

Le temps de ces 25èmes Etats Généraux des Radios Associatives sera l'occasion, pour les élèves de l'Ecole Supérieure de Journalisme, de rencontrer des professionnel.e.s évoluant à tous les postes stratégiques d'une radio de proximité.

14h00/16h00 : la réforme de la formation professionnelle

Dans la continuité des précédents épisodes de réforme, la loi « Avenir professionnel » a porté en 2019 un rude coup au monde de la formation professionnelle continue. Alors que les fonds sont orientés plus que jamais vers les demandeurs d'emplois, que deviennent les salariés de nos radios, qui les accompagnera dans leur parcours, et leur montée en compétences ? Développer son employabilité, répondre aux spécificités de notre média, la radio, à l'évolution incessante des techniques, et finalement mieux appréhender les nouveaux périmètres de nos métiers, autant d'enjeux que nous ne pouvons pas ignorer. L'AFDAS, devenu un Opérateur de Compétences de premier plan, a heureusement été renforcée dans son rôle prééminent de conseil. Clémence PARADON, responsable juridique présentera les aspects les plus utiles de cette réforme. À ne pas manquer !

Intervenante : Clémence PARADON, responsable juridique de l'AFDAS.

Animation : Jérôme ROISIN - CRAL

16h00 : Pot de clôture